

## **Séance du 28 Novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur François DODELIN, Maire de GOUPILLIÈRES.

Présents : MM. Alain GUILBERT, Gérard LETELLIER, Michel FOSSÉ, René DELAFOSSE, Éric BÉNARD, Michel DAVID ;  
Mmes Catherine JOUIS, Annick LEROUX.

Absentes excusées : Mme Jocelyne CHEVAL  
Mme Josiane LESUEUR donne pouvoir à Mme Catherine JOUIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DAVID

Convocation des membres du Conseil municipal, le Vendredi 21 Novembre 2025

### **I] – Approbation du compte rendu du 30 Septembre 2025 :**

Après lecture, le compte-rendu du 30 Septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des voix.

### **II] – Délibération pour effectuer une décision modificative au B.P. 2025 :**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget prévisionnel (B.P.) 2025 afin de pouvoir régler les Charges du Personnel en décembre 2025.

Il propose d'effectuer la décision modificative suivante :

#### **Chapitre 011 : CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL** :

<i>Compte 615221 : Entretien Bâtiments</i>	<b>- 7 000,00 €</b>
<i>Compte 615231 : Entretien Voies</i>	<b>- 6 000,00 €</b>
<i>Compte 60631 : Fournitures d'entretien</i>	<b>- 500,00 €</b>
<i>Compte 6156 : Maintenance</i>	<b>- 2 000,00 €</b>

*Vers*

#### **Chapitre 012 : CHARGES DU PERSONNELS** :

<i>Compte 64131 : Personnel non titulaire</i>	<b>+ 6 500,00 €</b>
<i>Compte 6451 : URSSAF</i>	<b>+ 9 000,00 €</b>

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des voix acceptent.

**III] Délibération pour verser une participation à M. BONNAIN et Mme HEUDE, concernant la participation au centre de loisirs de leur fils Mathis :**

Vu la délibération n°19-2016 du 14 Avril 2016, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour verser une participation de 80,00 € (20 jours x 4 €) à Monsieur BONNAIN et Madame HEUDE pour l'inscription de leur fils Mathis au centre de Loisirs de Fresquiennes durant les vacances d'Été 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix accepte.

**IV] – Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la cérémonie des vœux du maire aura lieu le **Dimanche 4 Janvier 2026**.
- Monsieur le Maire informe également que le repas des anciens aura lieu le **Dimanche 8 Février 2026**.

L'ordre du jour est épuisé.  
Monsieur le Maire lève la séance à 18h53.